

Accord

quand est ce qu'on double la consonne entre deux voyelles ?

C'est une question très large.

Le plus souvent on va redoubler la consonne entre deux voyelles quand nous formons le féminin des adjectifs ou des substantifs qui se terminent en -en, -ien, -on -et, -el, -eil:

un musicien - une musici**enne**,

un patron - une patron**ne**

cadet - cadet**te**

bon - bon**ne**

pareil - pareil**le**,

etc.

Nous redoublons la consonne pour certains verbes du premier groupe quand le "e"-caduc n'est pas prononcé après ces consonnes :

jeter - je jett**e** - je jett**e**rai

appeler - j'appell**e** - j'appell**e**rai

etc.

Référence ID de l'article : #1001

Auteur : Admin

Dernière mise à jour : 2016-10-03 18:26